



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 47998

Texte de la question

M. Alain Chrétien alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé au sujet de la situation inéquitable des aidants familiaux dont le rôle est essentiel auprès des seniors et des personnes handicapées. Affectés par les maisons des personnes handicapées (MDPH) en fonction des besoins et sous condition de revenu des familles des patients, le taux horaire des aidants familiaux est très inférieur à celui des aides professionnelles et de celui des associations de services à domicile ayant l'agrément qualité. Aussi, il l'interroge pour savoir où est l'équité pour l'aidant si un même travail peut être rémunéré aussi différemment et savoir si la ministre souhaite engager une réflexion pour pallier de tels disparités, comme par exemple une exonération fiscale sur la part imposable du revenu des aidants familiaux.

Données clés

Auteur : [M. Alain Chrétien](#)

Circonscription : Haute-Saône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47998

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2014](#), page 567

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)